

Contexte

- Le nouveau tracé des services d'utilité publique pour la construction de l'Étape 2 du TLR touchera le miniparc de l'avenue Lawn et, cela étant, l'occasion nous est fournie de le remettre en état en ayant à l'esprit les préférences des résidents.
- Lors de consultations précédentes, les résidents nous ont demandé plus de temps pour choisir des options de remise en état.
- Cette rencontre vise à consulter à nouveau les résidents sur ces options et d'inclure l'option privilégiée dans la Demande de propositions pour l'Étape 2 de la Ligne de la Confédération.

Drainage du miniparc de l'avenue Lawn



Les améliorations apportées au système de drainage pour les deux options comprennent, sans s'y limiter, les mesures suivantes :

- Nettoyer, réparer et niveler les fossés.
- Aplanir la surface de l'intersection des avenues Edgeworth et Lawn en direction du puisard de rue et des fossés.
- Installer un tuyau d'égout pluvial sous le miniparc de l'avenue Lawn et le raccorder à la conduite de la promenade de l'Outaouais.

Option 1 - Aménagement paysager et plantations



Caractéristiques de l'option :

1. Jardin communautaire aménagé au sud du sentier
2. Place aménagée avec des bancs et des arbustes de petite taille
3. Aire gazonnée généralement plate comportant une variété de plantations

Ottawa

Option 2 - Intégration d'une rigole biologique ou d'un jardin de pluie

Cette conception vise à éliminer le limon et les éléments polluants de l'eau de ruissellement



Caractéristiques de l'option:

1. Ajout d'une entrée pour le sentier à l'extrémité ouest du miniparc
2. Aménagement d'une rigole biologique ou d'un jardin de pluie
3. Jardin communautaire aménagé au nord du sentier à l'extrémité est du miniparc

Prochaines étapes

Veillez remettre votre feuille de commentaires dûment remplie à un membre de l'équipe du projet de l'Étape 2

ou

envoyez-la par courriel à etape2@ottawa.ca d'ici le 28 septembre 2017